



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Projet d'un parc éolien sur la commune de VARZAY

Il sera procédé du **lundi 16 septembre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 inclus, soit durant 33 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre machines sur la commune de VARZAY, déposée par la Société FERME ÉOLIENNE DE VARZAY.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société FERME ÉOLIENNE DE VARZAY, dont le siège se situe au 2 rue du Libre Échange 31500 TOULOUSE, Tel : 02 51 72 63 78 .

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante :

[pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de VARZAY, 8 rue de l'Arnoult 17460 VARZAY, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi de 13h30 à 18h00, le mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi matin de 09h00 à 12h00.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de VARZAY, siège de l'enquête, 8 rue de l'Arnoult 17460 VARZAY, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Christian LAVALETTE, Fonctionnaire territorial (directeur général des services - mairie) en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de VARZAY, dans les conditions suivantes :

- Lundi 16 septembre 2019 de 14h00 à 17h00
- Mardi 24 septembre 2019 de 14h00 à 17h00
- Mercredi 2 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 11 octobre 2019 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 16 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 18 octobre 2019 de 09h00 à 12h00

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société FERME ÉOLIENNE DE VARZAY.

La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de VARZAY pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.